

RWANDA

**Entrée en fonction du président Kagame :
l'occasion de renforcer la protection des
droits humains**

Index AI : AFR 47/013/2003

ÉFAI

Vendredi 12 septembre 2003

de membres présumés de l'opposition
politique. ●

**Pour obtenir de plus amples
informations, veuillez contacter le Service de
presse d'Amnesty International à Londres,
au +44 20 7413 5566, ou consulter le site
<http://www.amnesty.org>**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International a invité le président Kagame, vainqueur de l'élection présidentielle du 25 août 2003, qui a prêté serment ce vendredi 12 septembre 2003, à garantir à tous les Rwandais le respect de leurs droits fondamentaux.

« Le président Kagame devrait user du mandat qui lui a été confié pour garantir à tous les Rwandais, ainsi qu'à tous les secteurs de la société, la liberté d'exprimer leurs opinions, en particulier dans le cadre de la campagne en cours pour les élections législatives prévues du 29 septembre au 2 octobre », a déclaré l'organisation.

Amnesty International salue les mesures positives prises par le gouvernement actuel dans la période de transition qui a suivi le génocide. *« L'adoption d'une nouvelle constitution, l'introduction de lois concernant la réglementation de la vie politique et le déroulement de l'élection présidentielle ont constitué des avancées significatives. »*

La grande majorité des Rwandais a pris part de façon pacifique au scrutin en vue de l'élection du président le 25 août. Toutefois, les Rwandais n'ont pas tous pu exercer pleinement leurs droits civils et politiques au cours des derniers mois de la période de transition après le génocide au Rwanda.

Dans la période qui a précédé le référendum sur la constitution, et de façon plus significative au cours du scrutin présidentiel, les observateurs chargés de veiller au bon déroulement des élections ont relevé un certain nombre de faits, allant des actes de harcèlement et d'intimidation jusqu'à l'arrestation et la « disparition » de membres de l'opposition politique. Il serait regrettable que des allégations de même nature viennent entacher la campagne législative en cours et le scrutin à venir.

Amnesty International lance un appel pour que soit menée, en toute transparence, une enquête sur tous les actes de harcèlement et d'intimidation ainsi que sur les arrestations